

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

QUESTIONNAIRE ÉQUIPEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE 2008

Questionnaire à remplir en double exemplaire et retourner à :

- la **Ligue** régionale de golf compétente territorialement
- la **Fédération Française de Golf**

Pour tout renseignement

Fédération Française de Golf
Service Développement & Equipements
68 rue Anatole France 92309 Levallois-Perret Cedex

☎ 01.41.49.77.60/42 pierre.lasfargue@ffgolf.org
julien.benoit@ffgolf.org

www.ffgolf.org

*Questionnaire conçu avec le concours de l'Institut Européen des Architectes de Golf.
(Guide méthodologique de construction d'un équipement golfique fourni sur demande auprès de la ffgolf)*

QUESTIONNAIRE GENERAL

Toutes les zones soulignées doivent être obligatoirement renseignées

1. Coordonnées du Maître d'ouvrage :

.....
.....

Tel : Email :

2. Maître d'Ouvrage : Public : Privé :

3. Région : Département :

4. Commune :

5. Zone de chalandise (population dans un rayon de 20 minutes du site) : habitants

6. Département(s) inclus(s) dans la zone de chalandise :

7. Grande ville la plus proche : habitants à minutes

8. Activité touristique annuelle dans la zone de chalandise :

Faible : Moyenne : Forte : Nombre touristes ou nuitées (préciser) :

9. Site ou monument touristique connu :

10. Période d'activité prévisionnelle de l'équipement : Saisonnière : Nombre de mois :

11. S'il existe une période saisonnière, pour quelle raison et quelle durée :

.....
12. Quel est le programme golfique envisagé ? (cumul possible) :

Practice¹ : Golf Pitch & Putt 9 trous² : Golf compact 9 trous² : Golf Pitch & Putt 18 trous³ :
Golf de 9 trous⁴ : Golf 18 trous ou plus⁵ :

¹ A partir de +/- 2,5 Ha

^{2,3} A partir de +/- 5 Ha 9 trous (+/- 9 Ha 18 trous) <= 90 m. (si homologué gestion des index de non classé à 26,5)

⁴ A partir de 25 Ha. (si homologué gestion de tous les index)

⁵ A partir de 55 Ha. (si homologué gestion de tous les index)

13. Nombre d'équipements golfiques situés dans la zone de chalandise :

Practice : Golf Compact, Golf Pitch & Putt : Golf de 9 trous : Golf 18 trous ou plus :

14. Description sommaire de l'installation envisagée :

.....
.....
.....
.....
.....

15. Clientèle ciblée : Club de membres : Club commercial : Les deux :

QUESTIONNAIRE TERRAIN

Toutes les zones soulignées doivent être obligatoirement renseignées

16. Superficie totale requise par le projet : Hectares

17. Maîtrise foncière : Pleine propriété : Hectares Location : Hectares

18. Ressources en eau existantes :

Néant : Plan d'eau : Eau de ville : Forage : Eau retraitée :
Rivière (sur l'emprise foncière) :

Autre :
.....

19. Usage actuel du terrain : Pâturage : Culture : Boisement : Friche :

Autre utilisation :

.....
.....
.....

20. Nature du sol et sous-sol :

Sable Argile Calcaire Roche Terre arable

Autre :
.....

21. Topographie du terrain :

Plat : Légèrement vallonné : Très vallonné : Accidenté :

22. Classification du terrain :

Sans P.O.S : Avec P.O.S. : Classement de la zone :
Avec P.L.U. : Classement de la zone :

23. Servitude sur le terrain : Gaz : Électricité MT/HT : Chemin :

Autre :
.....

24. Contraintes particulières :

Inondable : Pollution industrielle : Zone archéologique :
Monument Historique : Servitude aéronautique :

25. Montage financier : En place : A réaliser : Non défini :

26. Gestion future : Directe : Déléguée : Autre : Non définie :

Partie réservée à l'évaluation de la LIGUE

1 Etude Fédérale du Milieu Golfique* (EMG) réalisée par la ffgolf :

☛ Prise en charge de l'EMG par le porteur de projet : **300 € TTC**

Avis favorable

Avis défavorable

Le Président de la Ligue :

Le :

* Une EMG comprend des statistiques graphiques de la population, des licenciés golf et des équipements golfs sur la zone de chalandise, le département, la région et le territoire national ; des cartographies du département avec représentation du site ; un scoring donnant une évaluation du potentiel golfique du secteur ; l'avis du territoire (Président de la Ligue) et une synthèse personnalisée.

La ffgolf fournira au porteur de projet un exemplaire numérique et papier de cette étude.

2 Diagnostic Technique Urbanistique et Financier ** (DTUF) (réalisé par un expert choisi par le porteur de projet)

☛ Prise en charge par la ffgolf : **1 500 € TTC**

Avis favorable

Avis défavorable

Le Président de la Ligue :

Le :

** Un DTUF contient idéalement une visite du site, un diagnostic général de faisabilité technique et administratif de l'équipement, un croquis sommaire du programme d'équipement visé et un budget estimatif.

Partie réservée à l'évaluation de la FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

Par : Le :

Les réponses contenues dans ce questionnaire permettent d'évaluer le projet en prenant en compte l'implantation du programme d'équipement envisagé au sein du contexte local.

La liste des programmistes, architectes et bureaux d'études est fournie sur demande auprès de la ffgolf.